

Que ce soit dans un établissement hospitalier (AH), dans un EHPAD (AH ou SEM) ou au domicile (SEM) et dans les situations de handicap (PPH), l'objectif de la pastorale de la santé est double :

- Apporter une présence d'Eglise par la visite.
- Permettre l'accès aux sacrements aux personnes qui en sont privées.

Ces objectifs sont les piliers de la formation des personnes qui s'engagent dans ces services, car la pastorale a non seulement pour mission d'appeler et d'accompagner, mais aussi de former ses membres.

C'est pourquoi La pastorale santé propose comme chaque année un parcours de 6 journées pour :

- les nouveaux membres des équipes .
- les équipes qui souhaiteraient vivre un temps fort
- les bénévoles déjà engagés et qui souhaiteraient s'ajuster à l'évolution du monde de la santé et à la posture de l'Eglise en établissement de santé aujourd'hui.
- Les personnes qui se questionnent sur les thématiques proposées, .

Ces journées de formations vous permettront d'approfondir vos compétences d'ordre psychologique, spirituel et religieux.

Ensemble nous allons affiner un savoir-faire et aussi un savoir-être pour accompagner les personnes que nous rencontrons dans le cadre de notre engagement, à savoir, des personnes fragilisées par la maladie, le grand âge ou le handicap. Il est donc indispensable de mieux connaître et comprendre la réalité du monde de la santé afin d'ajuster notre posture.

Si vous êtes intéressé, contactez-nous !

--



Agnès COURTOT

Déléguée Diocésaine de la Pastorale de la Santé

18 rue Mégevand, 25000 Besançon

06 67 88 81 38 / 03 81 25 28 29

pastosante@diocese-besancon.fr